

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

20_INT_60 - Interpellation Patrick Simonin et consorts au nom au nom du Groupe PLR - Zone A Défendre ou Zone Anarchiste Destructrice ?.

Séance du Grand Conseil du mardi 8 décembre 2020, point 2.1 de l'ordre du jour

Texte déposé

Conscientes du dérapage, les personnes ou entités publiques qui s'affichent avec la ZAD de la Colline, leur ont fait corriger leurs propos qui ont été largement propagés le mardi 1^{er} décembre 2020. Désormais le mot d'ordre est : « *Nous n'avons jamais dit que nous étions non violents.* »

Mais qui peut nier que les idées sont présentes et que des incitations intolérables ont été publiées ? On les rappelle :

« *Nous la ZAD de la Colline, appelons à une réponse offensive contre ce ravage : grève, blocage, sabotage !* »

« *Nous, la ZAD de la Colline, maintenons que des actions de désobéissances civile, violentes ou non, font partie des derniers remparts...* »

Si l'action d'une occupation pacifique peut, à la rigueur, se comprendre, des plans de sabotage ou acte violent enlèvent toute empathie et légitimité à ce mouvement.

Rappelons ici l'action de sabotage d'un pylône électrique à Gland, proche de l'autoroute Lausanne - Genève, le 26 juin 2020. Sabotage où l'on a frôlé le drame, puisque le pylône a, fort heureusement, basculé du côté opposé à la chaussée.

Ceci n'est pas tolérable. Sans compter les sous-entendus salissant notre démocratie ainsi que les incessantes critiques de notre tissu économique, dont l'énorme majorité est constitué d'indépendants, PME, entreprises familiales ou renommées ainsi que Start-Up qui triment jour après jour pour l'emploi et ramener taxes, redevances et impôts dans les caisses de l'Etat ; ce qui nous permet, à tous, de disposer de services de première main.

Afin d'anticiper et d'éviter ainsi tout drame (qui à l'exemple de celui de Gland pourrait être fatal à des innocents), le Groupe PLR à l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- a) Le Conseil d'Etat compte-t-il réagir face à cette incitation à des actes violents ?
- b) Le Conseil d'Etat a-t-il pris toutes les dispositions nécessaires pour contrecarrer ces mêmes actes ?
- c) Dans l'éventualité d'un prochain sabotage ou action violente, les autorités judiciaires disposent-t-elles de toutes les informations nécessaires sur les personnes proférant de telles menaces, ceci afin de, le cas échéant, les interroger, voire les poursuivre ?

Conclusion

Souhaite développer

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Alexandre Berthoud	PLR
Marion Wahlen	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Maurice Neyroud	PLR
Claude Matter	PLR
Laurence Creteigny	PLR
Bernard Nicod	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Jean-Rémy Chevalley	PLR
Olivier Petermann	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Catherine Labouchère	PLR
Gérard Mojon	PLR
Georges Zünd	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Jean-Marc Genton	PLR
Florence Gross	PLR
Philippe Germain	PLR

Signataire	Parti
Chantal Weidmann Yenny	PLR
Nicolas Croci Torti	PLR
Jean-Luc Bezençon	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Rémy Jaquier	PLR
Carole Dubois	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Pierre Volet	PLR
Daniel Develey	PLR
Marc-Olivier Buffat	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl'););

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).